



*Texte original: Anglais  
Traduction non révisée*

**1ère Congrégation générale  
2 octobre 2024**

**PRÉSENTATION DES RAPPORTS DES 10 GROUPES DE TRAVAIL  
ÉTABLIS PAR LE PAPE FRANÇOIS**

**Groupe 8**

**Le rôle des Représentants Pontificaux dans une Perspective Synodale Missionnaire  
(RdS 13)**

**La Mission**

La Première Session de la XVI Assemblée Générale Ordinaire du Synode des Évêques (octobre 2023) a mis en évidence la nécessité de créer un groupe d'étude chargé d'aborder le thème du « Rôle des Représentants Pontificaux dans une Perspective Synodale Missionnaire ». La description des tâches assignées tient compte de la nécessité d'une réflexion, en particulier à la lumière de la culture de transparence et de responsabilité proposée par le synode comme « une partie intégrante d'une Église synodale qui promeut la coresponsabilité, ainsi qu'une garantie possible contre les abus ». Dans ce contexte, « l'Assemblée considère qu'il est opportun d'envisager des formes d'évaluation du travail des Représentants Pontificaux par les Églises locales des pays où ils accomplissent leur mission, afin de faciliter et de perfectionner leur service ». La tâche assignée souligne que les Nonces ne jouent pas seulement un rôle vital dans le processus de sélection des évêques (ce sujet est confié au Groupe d'étude 7), et sont responsables des relations diplomatiques avec les autorités civiles, leur ministère concerne également l'interaction entre les églises locales et l'église universelle et doit donc être en accord avec les églises locales en tant que synodal. La question se pose donc de savoir comment ils peuvent servir le développement de la synodalité et de la collégialité dans les entités qui relient les églises locales lorsque les « provinces ecclésiastiques ou la métropole » doivent être renforcées en tant que « lieu de communion des Églises locales d'un territoire » (RS 19i). Comment leur ministère peut-il se déployer par rapport au rôle décisif des Conférences Épiscopales (RS 19d), dont les prérogatives et les compétences doivent être repensées dans une clé synodale ». Comment comprendre leur ministère face à l'abondance croissante d'organismes qui relient les églises locales aussi dans les entités continentales ? Comment les Représentants Pontificaux peuvent-ils contribuer à consolider les liens de communion entre les Églises locales et le Pape, en lui permettant de mieux connaître leurs besoins et leurs aspirations ?

## Méthodologie

Le Groupe d'étude mènera sa tâche de manière synodale : il écouterá les Représentants Pontificaux et d'autres Officiels des Nonciatures, les Présidents des Conférences Épiscopales et des structures parallèles des Églises Orientales, les Présidents des Conférences des Supérieurs Majeurs, les Présidents des Structures Continentales et des Mouvements de laïcs, d'autres entités dans lesquelles des laïcs ordinaires sont particulièrement actifs, un tel nombre des Conseils Pastoraux Diocésains, ainsi que des Diplomates experts de l'Église et de la société civile. L'objectif de ces sessions d'écoute sera de déterminer l'étendue du problème et d'écouter les solutions possibles proposées par les personnes concernées. La méthode utilisée pour s'engager dans cette conversation synodale consistera, d'une part, à envoyer des questionnaires et à lancer des invitations ouvertes à y répondre et, d'autre part, à s'engager personnellement dans des conversations aussi pendant la Session actuelle du Synode en 2024. Après avoir écouté les contributions des différents groupes au cours du Synode, le Groupe d'étude identifiera les étapes suivantes d'ici Noël 2024.

Lorsqu'il s'est attelé à sa tâche, le Groupe d'étude a été ravi d'apprendre qu'au cours de la première phase d'écoute des Églises locales en préparation de ce qui allait être le Document de Frascati pour l'Étape Continentale (2021-2022), plus de la moitié des Représentants Pontificaux (54 sur environ 104) avaient répondu à l'invitation d'exprimer leur point de vue sur le fait d'être une Église synodale. Ils ont pas seulement indiqué que leur réponse était le fruit d'un processus de discernement synodal dans leurs Nonciatures impliquant tous ceux qui travaillent avec eux, mais leurs réponses montrent aussi qu'ils sont désireux de participer à la réflexion sur leur propre mode synodal d'élaboration d'une décision (*decision making*) en « cheminant avec les Églises locales », ainsi que d'aider le peuple de Dieu à devenir une Église toujours plus synodale lui permettant d'être véritablement missionnaire. Une première analyse des réponses des Représentants Pontificaux montre que les sujets qu'ils ont identifiés sont en ligne avec les rapports des Églises locales présentés par les Conférences Épiscopales tout au long du Processus Synodal (2021-2024). Par conséquent, les Représentants Pontificaux eux-mêmes voient la nécessité et sont désireux d'approfondir la compréhension de leur ministère à la lumière du fait qu'ils sont une Église Missionnaire Synodale.

Parmi les sujets abordés figurent les procédures de nomination des évêques et l'implication des laïcs dans ces procédures, la nécessaire prise en compte de la culture et du contexte lorsque le Saint-Siège publie des documents ou prend des décisions d'une autre manière, ainsi que la nécessité de responsabilité (*accountability*) et de transparence. Un appel fort est lancé en faveur de la formation initiale et continue des personnes travaillant dans le ministère des Nonciatures, y compris la proposition d'utiliser les nouvelles technologies. Le Groupe d'étude s'intéressera au programme actuel proposé par l'Académie Pontificale Ecclésiastique et aux possibilités de formation continue sur des sujets tels que la synodalité, les nouveaux développements de la société et de la technologie, les compétences interculturelles, les modèles de mise en œuvre de la transparence et de la responsabilité, etc.

En outre, le Groupe d'étude a également recueilli toutes les propositions des différents rapports présentés par les conférences épiscopales et les rassemblements continentaux tout au long du processus synodal, y compris celles issues de l'Assemblée d'octobre 2023. L'objectif est d'identifier les défis et les questions qui se posent concernant la tâche et le ministère des Représentants Pontificaux. Ces différents rapports, ainsi que les réponses des Représentants Pontificaux eux-mêmes, constitueront la base d'une écoute plus approfondie des groupes susmentionnés.

La phase d'écoute sera suivie d'une phase de discernement au cours de laquelle, dans le dialogue avec les différentes parties intéressées, d'autres étapes seront identifiées afin de voir

comment la transparence et la responsabilité pourraient se développer en ce qui concerne la description des tâches assignées aux Représentants Pontificaux et la manière dont ils peuvent aider l'Église à devenir plus synodale.

Le Groupe d'étude a appris que les Représentants Pontificaux ainsi que d'autres Membres du personnel des Nonciatures sont invités à des réunions à Rome tous les trois ans. Le Groupe d'étude examinera la possibilité d'organiser des réunions synodales des Représentants Pontificaux et des Membres du personnel pour discuter des questions soulevées par ce projet.

Jusqu'à présent, le Groupe d'étude s'est réuni trois fois. Deux réunions ont eu lieu en ligne et une en personne. Il a l'intention de se réunir en personne chaque fois que cela est possible, sinon des réunions en ligne seront organisées.